

« Histoire des armes chimiques »
Communication de notre confrère François RENAUD
Mardi 18 septembre 2018

Résumé

Dans la nuit du 13 au 14 avril 2018, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, avec le soutien de l'Allemagne, ont lancé des représailles à l'attaque chimique présumée menée une semaine auparavant par le régime syrien.

Notre réponse a été circonscrite aux capacités du régime syrien permettant la production et l'emploi d'armes chimiques", a communiqué Emmanuel Macron.

Les armes chimiques existent depuis l'antiquité. L'empoisonnement des puits, l'utilisation de fumées toxiques ou les barriques de chaux-vive aveuglantes ont souvent été utilisés pendant les conflits. Mais c'est pendant la 1^{ère} guerre mondiale que la guerre chimique moderne est née grâce aux progrès de la chimie qui ont permis la synthèse de produits mortels.

L'alerte donnée, « Gaz ! Gaz ! Gaz ! », chacun devait se protéger avec des équipements de protection individuelle rudimentaires. Le gaz a la particularité de laisser intact tout ce qui n'est pas vie : seules les existences sont brisées tout en générant une psychose collective qui marque les esprits pour longtemps.

Au fil des années, l'arme chimique s'est perfectionnée et de nouveaux produits sont apparus, tous plus mortels les uns que les autres.

Nous avons assisté ces dernières années à un changement de sémantique. Ce qu'on appelait autrefois, « Arme de Destruction Massive » (ADM) est devenue une « Arme de Désorganisation Massive » et le triptyque NBC (Nucléaire, Bactériologique, Chimique), étatique, est devenu NRBCe (Nucléaire, Radiologique, Biologique, explosif), terroriste. L'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo le 20 mars 1995 ou les assassinats le 4 mars 2018 à Salisbury de Sergueï Skripal, un officier de renseignement russe réfugié en Angleterre, et sa fille Ioulia, avec des agents Novitchok, sont les témoins de l'utilisation terroriste de ces produits.

La convention qui régit les armes chimiques est la Convention Internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC). En 2014, sur 197 états, 191 l'ont signée, 4 ont refusé et 2 ne l'ont pas ratifiée. Dans le cadre de cet accord, c'est l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) qui est chargée d'inspecter et de détruire les armes chimiques.